

## ÊTRE SOI-MEME : ETUDE CONTRASTIVE DU FRANÇAIS ET DU JAPONAIS

Tomohiro SAKAI

Université de Tokyo  
Tokyo, Japon  
madara@tky.3web.ne.jp

### Résumé

*Dans cet article nous confrontons les énoncés tautologiques X est X du français et du japonais. Bien qu'on puisse rendre compte de ces énoncés à partir d'un schéma commun, les deux langues présentent des différences manifestes. Par exemple, le français, en plus des énoncés tautologiques compositionnels, dispose d'un prédicat lexicalisé : être soi-même. Le japonais, lui, a tendance à éviter toute contradiction entre la description du sujet et celle de l'attribut.*

### Mots clefs

*Énoncé contradictoire ; énoncé tautologique ; français ; japonais.*

### Abstract

*In this article we compare tautological utterances X is X in French and Japanese. Although these utterances can be accounted for by a universal schema, it turns out that there are also some differences between the two languages. For example, French has a lexicalized predicate être soi-même, besides compositional tautological utterances X est X. Japanese tends to avoid contradiction between the subject and predicate descriptions.*

### Key-words

*Contradictory utterance ; French ; Japanese ; tautological utterance.*

## 1. INTRODUCTION

Cet article a pour objectif de décrire les différences que le français et le japonais manifestent à propos des énoncés tautologiques de type *X est X*. Dans le cadre de la sémantique traditionnelle, les énoncés tautologiques étaient considérés comme marginaux et laissés de côté. Le cadre PTQ proposé par MONTAGUE (1974), par exemple, ne peut pas rendre compte des interprétations de ces énoncés; il ne donnerait qu'une représentation intermédiaire comme  $x = x$ , qui est évaluée comme vraie dans tous les modèles. C'est seulement depuis GRICE (1975) que les énoncés tautologiques font l'objet d'analyses linguistiques. Cet auteur a soutenu que l'énonciation d'une phrase qui représente une tautologie produit une implicature conversationnelle. Cette opinion se retrouve chez Lyons (1977) et Levinson (1983).

La validité de cette approche a été mise en doute par WIERZBICKA (1987), qui note que personne n'a réussi à formuler pour ces énoncés un calcul du sens final dans la veine de GRICE (1975). CADIOT et NEMO (1997 : 135) font une remarque analogue : « aucun mécanisme pragmatique général ne peut rendre compte concrètement de tout ce que véhicule ce genre d'énoncés ». WIERZBICKA (1987) fait remarquer aussi que les énoncés tautologiques sont très différents d'une langue à l'autre. La solution qu'elle a proposée consiste à postuler des schémas interprétatifs spécifiques à une langue donnée, à l'anglais en l'occurrence.

L'approche de WIERZBICKA (1987) est critiquée par FRASER (1988), qui soutient que ses observations ne tiennent pas et que les schémas qu'elle propose sont trop spécifiques. Par ailleurs, il ne fait aucun doute que les énoncés tautologiques présentent de nombreuses caractéristiques communes. SAKAI (2004) propose pour ces énoncés un ensemble de schémas d'interprétations applicables de façon générale à différentes langues. Les énoncés tautologiques ont des aspects universels et toute théorie a besoin de formuler ces aspects d'une façon appropriée.

Dans cet article, nous montrons que les énoncés de type (1-2) ont des aspects spécifiques, tout en respectant un schéma d'interprétation qui est lui universel.

- (1) Pierre est toujours Pierre.
- (2) Dans ce film, Saddam Hussein est (vraiment/tout à fait) Saddam Hussein.

Nous soutenons qu'il y a d'une part un schéma qui s'applique aussi bien au japonais qu'au français et d'autre part des contraintes spécifiques à chacune de ces langues.

## 2. LA SIMILITUDE ENTRE LE FRANÇAIS ET LE JAPONAIS ET SA FORMULATION

### 2.1. Les faits à formuler

L'exemple (1) signifie que Pierre est toujours fidèle à lui-même et a un comportement cohérent et stable. L'exemple (2) signifie que dans ce film Saddam Hussein est décrit tel qu'il est en réalité. Ces interprétations ne sont pas tautologiques dans la mesure où elles peuvent être niées par les énoncés (3-4).

- (3) Pierre n'est pas Pierre aujourd'hui.
- (4) Dans ce film, Saddam Hussein n'est pas Saddam Hussein ; il est trop gentil.

Les énoncés (1-2) peuvent être traduits littéralement en japonais :

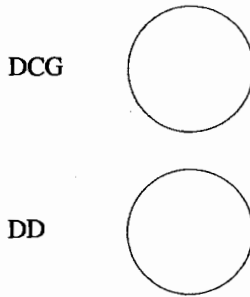
- (5) Pierre wa aikawarazu Pierre da.  
P TOP toujours P COP  
« Pierre est toujours Pierre. »
- (6) Kono eiga de mo Saddam Hussein wa Saddam Hussein da.  
ce film dans aussi S.H. TOP S.H. COP  
« Dans ce film, Saddam Hussein est Saddam Hussein. »

Les énoncés (5-6) représentent les mêmes propositions que (1-2). Il est donc souhaitable que (1-2) et (5-6) soient décrits par un schéma interprétatif identique, une démarche qui va à l'encontre de l'approche adoptée par WIERZBICKA (1987).

## 2.2. Le cadre théorique adopté

Avant de discuter le schéma d'interprétation que nous appliquons aux énoncés (1-2) et (5-6), nous présentons le cadre théorique proposé par SAKAI (2004) pour formuler leur interprétation. Il modifie la théorie des espaces mentaux proposée par FAUCONNIER (1984, 1997) de telle manière qu'à côté des espaces mentaux au sens originel du terme soit représenté un espace supplémentaire, comme en (7).

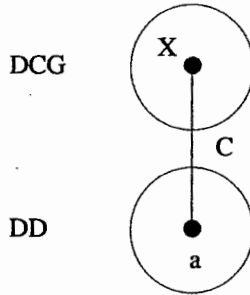
(7)



Dans le DCG, domaine de connaissances générales, sont inscrits les éléments déjà connus et leurs propriétés vérifiées. Dans le DD, domaine du discours, sont inscrits les informations véhiculées par les expressions linguistiques. Le DD, qui correspond aux espaces mentaux au sens de FAUCONNIER (1984, 1997), est vide au début de la conversation alors que le DCG ne l'est pas. Toutes les informations verbales sont d'abord inscrites dans le DD. Tous les éléments et toutes les informations sont transférés depuis le DD vers le DCG via des connecteurs, conformément aux informations disponibles. La distinction entre DCG et DD correspond à celle que KURODA (1985) propose entre connaissance directe et connaissance indirecte ou conceptuelle. Dans ce système, la prédication (8) correspond à la configuration spatiale (9), qui autorise la manipulation (10) parce qu'en général le connecteur C transfère les informations d'un élément à l'autre.

(8) a est X

(9)



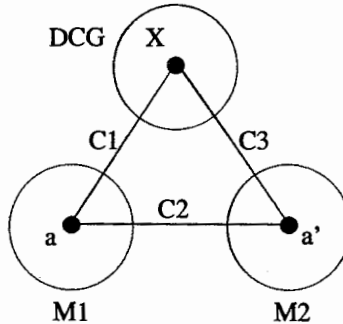
(10) Les propriétés définitoires de X sont transférées vers a.

Par exemple, si X est le chat, le connecteur C transfère vers a les propriétés du chat.

### 2.3. Le schéma d'interprétation

Dans le cadre de la théorie étendue des espaces mentaux esquissée en 2.2, l'interprétation des énoncés tautologiques de type *X est X* est représentée comme en (11), où les espaces M1 et M2 sont des sous-espaces du DD. Le présupposé et le posé de la configuration (11) sont articulés respectivement en (12) et en (13).

(11)



- C1: connecteur présupposé
- C2: connecteur présupposé
- C3: connecteur posé

- (12) Présupposé de (11): L'élément *a* possède toutes les propriétés définitoires de l'élément *X*.
- (13) Posé de (11): L'élément *a*' garde toutes les propriétés définitoires de l'élément *X*.

Selon (12), l'énoncé *X est X* présuppose que l'élément *a* est *X*. Il s'agit alors de savoir si l'élément *a*' est aussi *X*. Selon (13), l'énoncé *X est X* affirme que c'est le cas. Par exemple, l'énoncé *Pierre est Pierre* affirme que l'homme en question ne diffère pas de Pierre tel qu'on le connaît. En bref, l'énoncé *X est X* affirme la ressemblance entre deux occurrences *a* et *a*' du *X* ou entre deux espaces *M1* et *M2*. Comme on le voit clairement, le posé (13) n'est pas tautologique, d'où la possibilité de (3) et de (4).

FAUCONNIER (1984) appelle « introducteurs » les adverbiaux qui mettent sur pied un nouvel espace. Par exemple, le groupe prépositionnel *dans ce film* en (2) est l'introducteur d'un espace « drama ». Du point de vue de la sémantique compositionnelle, un énoncé de type *Introducteur X est X* est interprété de la manière suivante: L'introducteur met sur pied un nouvel espace *M2* par rapport à l'espace parent *M1*. Le sujet *X* décrit le *X* dans le DCG et introduit dans le DD l'élément *a* qui est relié à *X* par le connecteur *C1*. Le prédicat *être X* affirme que *C2 (a)*, soit *a*', est aussi relié à *X* par le connecteur *C3*. La copule fonctionne ici comme un opérateur trans-spatial au sens de FAUCONNIER (1984), dans la mesure où elle introduit les connecteurs trans-spatiaux *C2* et *C3*.

A partir de là, on peut aisément arriver au schéma interprétatif qui s'appliquera aux énoncés (3) et (4). Puisque (3) et (4) sont les négations de (1) et de (2), on peut considérer que l'énoncé *X n'est pas X* rejette la validité du connecteur *C3* en (11). Cela revient à dire que cet énoncé affirme la non-appartenance de *a*' à la catégorie *X*. C'est la seule différence qu'il y ait entre *X est X* et *X n'est pas X*.

SAKAI (2004) montre que le schéma (11) n'est pas posé de façon arbitraire mais qu'il est déduit à partir d'une réflexion sur la négation du prédicat de changement *naru (devenir)* en japonais, réflexion que nous ne présentons pas ici. Ce schéma, conçu à l'origine pour le japonais, peut s'appliquer également au français. Dans les énoncés (1) et (2), par exemple, les espaces *M1* et *M2* sont spécifiés respectivement comme en (14) et en (15).

(14) En (1): M1 = espace temps, M2 = espace temps, M1 précède temporellement M2

(15) En (2): M1 = espace réalité, M2 = espace drama

L'énoncé (1) pose que Pierre ne perd pas ses propriétés définitoires au fil du temps. L'énoncé (15) pose que l'image de Saddam Hussein ressemble au modèle, à savoir que le film est fidèle à la réalité. Cette analyse s'applique sans réserve aux exemples japonais (5) et (6).

Comme on vient de le voir, les énoncés tautologiques du français et du japonais peuvent être décrit par un schéma interprétatif commun. Il est donc justifié de rejeter l'approche de WIERZBICKA (1987), qui pose seulement des schémas spécifiques à chaque langue. Nous convenons pourtant que ces énoncés, tout en se conformant au schéma interprétatif commun décrit ci-dessus, manifestent aussi des différences suivant les langues, ce que nous discutons au chapitre 3 pour le français et le japonais.

### 3. LES DIFFÉRENCES ENTRE LE FRANÇAIS ET LE JAPONAIS

#### 3.1. L'introducteur

En japonais, un introducteur est en général marqué soit par *wa*, marqueur de topique, soit par *mo*, qui du point de vue sémantique correspond à l'adverbe *aussi* en français.

(16) Kyoo            wa Pierre wa byooki da.  
                          aujourd'hui TOP P TOP malade COP  
                          « Aujourd'hui, Pierre est malade. »

(17) Kyoo            mo Pierre wa byooki da.  
                          Aujourd'hui aussi P TOP malade COP  
                          « Aujourd'hui aussi, Pierre est malade. »

L'énoncé (16) implique que Pierre est malade seulement aujourd'hui et qu'il n'était pas malade hier, par exemple. En revanche, l'énoncé (17) implique que Pierre était malade hier aussi. En général, *wa* marque le contraste entre un espace et un autre espace alors que *mo* marque l'identité entre les deux.

Dans les énoncés tautologiques l'introducteur doit être marqué par *mo*, comme l'illustrent (18) et (19).

(18) Kyoo {# wa/mo} Pierre wa Pierre da.  
 aujourd'hui {# TOP/aussi} P TOP P COP  
 « Aujourd'hui, Pierre est (vraiment) Pierre. »

(19) Kono eiga de {#wa/mo} Saddam Hussein wa  
 ce film dans {#TOP/aussi} S.H. TOP  
 Saddam Hussein da.  
 S.H. COP

« Dans ce film, Saddam Hussein est (vraiment) Saddam Hussein. »

Le contraste entre *wa* et *mo* observé ici s'explique en termes du schéma d'interprétation (11). Celui-ci dit que les deux espaces M1 et M2 sont caractérisés par une proposition identique: la prédication d'être X s'applique à la fois à *a* et à *a'*. Cette situation n'est compatible qu'avec la particule *mo*. L'utilisation de *wa* impliquerait que les prédications dans les deux espaces sont différentes.

En revanche, les énoncés (3) et (4) affirment, comme on l'a vu au sous-chapitre 2.3, une différence entre les espaces M1 et M2. C'est ainsi que dans leurs traductions japonaises les introducteurs sont marqués par *wa*.

(20) Kyoo {wa/#mo} Pierre ga  
 aujourd'hui {TOP/#aussi} P NOM  
 Pierre de nai mitai da.  
 P COP NEG on-dirait COP  
 « Aujourd'hui, Pierre n'est pas Pierre. »

(21) Kono eiga de {wa/#mo} Saddam Hussein ga  
 ce film dans {TOP/#aussi} S.H. NOM  
 Saddam Hussein de naku natte iru  
 S.H. COP NEG devenir PER  
 « Dans ce film, Saddam Hussein n'est pas Saddam Hussein. »



### 3.2. *Toujours*

Comme l'illustre l'énoncé (1), *X est X* est souvent marqué par l'adverbe *toujours*. Dans l'énoncé japonais (3) correspondant à (1) est utilisé l'adverbe *aikawarazu*, ce qui est naturel dans la mesure où ces deux adverbes sont souvent équivalents dans les autres énoncés, comme le suggère (22).

(22) Kanozyo wa aikawarazu hataraiteru.

elle TOP toujours travailler

« Elle travaille toujours. »

Or cette équivalence disparaît lorsqu'on utilise ces adverbes dans les énoncés (2) et (6).

(23) #Dans ce film, Saddam Hussein est toujours (vraiment/tout à fait) Saddam Hussein.

(24) Kono eiga de mo Saddam Hussein wa aikawarazu

ce film dans aussi S.H. TOP toujours

Saddam Hussein da.

S.H. COP

Lit: Dans ce film, Saddam Hussein est toujours Saddam Hussein.

« Dans ce film, Saddam Hussein est Saddam Hussein. »

L'énoncé (23) ne peut pas s'interpréter comme en (24), qui affirme que l'image de Saddam Hussein ressemble au personnage réel. Ce contraste vient du fait que *toujours* ne peut marquer qu'une continuité temporelle telle qu'elle est indiquée en (14) alors que *aikawarazu* ne présente pas cette contrainte sémantique et peut être employé quels que soient les espaces M1 et M2 dans le schéma (11).

### 3.3. *Pronom en position d'attribut*

Au pronom *soi-même* en français correspond l'expression *zibun-zisin* en japonais, comme le montrent les phrases (25) et (26).

(25) Pierre wa zibun-zisin no koto wo kangaete iru.

P TOP soi-même GEN fait ACC penser PROG

« Pierre pense à lui-même. »

- (26) Kare wa zibun-zisin no koto wo kangaete iru.  
 il TOP soi-même GEN fait ACC penser PROG  
 « Il pense à lui-même. »

Notons ici que les nominaux attribués en (1) et (2) peuvent être remplacés par le pronom *soi-même*.

- (27) Pierre est toujours lui-même.

- (28) Dans ce film, Saddam Hussein est (vraiment/tout à fait) lui-même.

Or cette substitution n'est jamais possible en japonais.

- (29) #Pierre wa aikawarazu zibun-zisin da.  
 P TOP toujours soi-même COP  
 Lit: Pierre est toujours lui-même.

- (30) #Kono eiga de mo Saddam Hussein wa zibun-zisin da.  
 ce film dans aussi S.H. TOP soi-même COP  
 Lit: Dans ce film, Saddam Hussein est lui-même.

Les énoncés (29) et (30) ne sont jamais synonymes de (5) et de (6). Ils signifient tout au plus que X joue le rôle de X dans un film.

Cette différence entre les deux langues peut être attribuée au fait qu'en français le prédicat *être soi-même* est encodé tel quel dans le lexique, tandis que dans les deux langues la construction *X est X* est encodée dans la grammaire. En d'autres termes, le schéma interprétatif (11) peut se réaliser, comme nous l'avons indiqué au sous-chapitre 2.3, par la construction *X est X* dans les deux langues, ce qui rend possibles les énoncés (1), (2), (5) et (6), alors que ce schéma ne peut être associé au prédicat *être soi-même* qu'en français, ce qui légitime les énoncés (27) et (28) tout en excluant les énoncés (29) et (30) s'ils visent à représenter l'état de chose caractérisé par (11).

### 3.4. Ne pas être soi-même

#### 3.4.1. Le contraste entre le français et le japonais

Comme nous l'avons montré au sous-chapitre 2.1, les énoncés tautologiques peuvent être niés. Or en japonais les traductions littérales de (3) et de (4) sont fort maladroites.

(31) #Kyoo wa Pierre wa Pierre dewa nai.

aujourd'hui TOP P TOP P COP NEG

Lit: Pierre n'est pas Pierre aujourd'hui.

(32) #Kono eiga de wa Saddam Hussein wa

ce film dans TOP S.H. TOP

Saddam Hussein dewa nai

S.H. COP NEG

Lit: Dans ce film, Saddam Hussein n'est pas Saddam Hussein.

En un mot, il est impossible en japonais de ne pas être soi-même. C'est là la différence la plus remarquable que présentent ces deux langues en ce qui concerne les énoncés tautologiques.

La maladresse de (31) et de (32) est à relier à deux faits, que nous présentons dans les deux sous-chapitres suivants, et qui nous semble-t-il n'ont jamais été relevés dans la littérature jusqu'ici.

#### 3.4.2. *Le prédicat de changement naru*

En premier lieu, le japonais tend à employer le prédicat de changement *naru* au lieu de la copule lorsqu'il s'agit d'une différence entre deux espaces. Par exemple, si Paul n'est pas étudiant en ce moment, la phrase française (33) se traduit en japonais plus naturellement comme en (35) que comme en (34), qui n'est pourtant pas totalement exclu. Notons que cette langue ne dispose pas de morphème marquant le futur.

(33) L'année prochaine, Paul sera étudiant.

(34) #Rainen Paul wa gakusee da.

l'année-prochaine P TOP étudiant COP

Lit: L'année prochaine, Paul est étudiant.

(35) Rainen Paul wa gakusee ni naru.

l'année-prochaine P TOP étudiant COP devenir

Lit: L'année prochaine, Paul devient étudiant.

Par contre, s'il n'y a pas de différence entre les deux espaces, il faut utiliser la copule. La phrase française (36) se traduit comme en (37), et non pas comme en (38).

(36) L'année prochaine, Paul sera toujours étudiant.

(37) Rainen mo Paul wa gakusee da.

l'année-prochaine aussi P TOP étudiant COP

Lit: L'année prochaine aussi, Paul est étudiant.

(38) #Rainen mo Paul wa gakusee ni naru.

l'année-prochaine aussi P TOP étudiant COP devenir

Lit: L'année prochaine aussi, Paul devient étudiant.

Ce fait est à rapprocher de celui que nous avons relevé à propos des énoncés tautologiques en japonais. C'est parce que les énoncés (3) et (4) impliquent une différence entre les espaces M1 et M2 en (11) que leurs traductions littérales (31) et (32) sont peu naturelles. Les énoncés (5) et (6), eux, sont acceptables tels quels dans la mesure où ils impliquent l'identité des espaces M1 et M2.

La tendance qu'a le japonais à utiliser le prédicat de changement *naru* lorsqu'il s'agit d'exprimer une différence entre deux espaces peut s'observer aussi dans les énoncés tautologiques. Les exemples (31) et (32) s'améliorent si la copule est remplacée par le prédicat de changement. Les énoncés (39) et (40) sont sensiblement meilleurs que (31) et (32).

(39) Kyoo wa Pierre ga Pierre de naku natte iru.

aujourd'hui TOP P NOM P COP NEG devenir PER

Lit: Pierre est devenu ne pas être Pierre.

(40) Kono eiga de wa Saddam Hussein ga

ce film dans TOP S.H. NOM

Saddam Hussein de naku natte iru

S.H. COP NEG devenir PER

Lit: Dans ce film, Saddam Hussein est devenu ne pas être Saddam Hussein.

### 3.4.3. La compatibilité du sujet et de l'attribut

En deuxième lieu, le japonais tend à éviter toute contradiction entre la description du sujet et celle de l'attribut. CADIOT et NEMO (1997) observent qu'en français l'énoncé (41) est acceptable.

(41) Ce chien est un (vrai) chat.

Selon ces auteurs, la phrase (41) ne dit pas que ce chien a un ensemble de propriétés qui en font un chat, mais (i) que ce chien a un comportement singulier pour un chien, par lequel il se différencie des autres chiens, (ii) que ce comportement inattendu pour un chien est conforme à ce qu'on attendrait d'un chat dans le même type de situation et (iii) que le comportement en question est caractéristique des chats. Ils disent aussi que rien n'interdit d'avoir à la fois les caractéristiques d'un chien et celles d'un chat, et que le fait de posséder une seule de ces caractéristiques suffit à rendre possible l'emploi du nom *chien* ou *chat*.

Or en japonais le fait de posséder une seule caractéristique d'un référent ne suffit pas à rendre possible l'emploi du nom qui le désigne. La traduction japonaise (42) de (41) est maladroite. En particulier, l'utilisation de l'épithète *sinno* (*vrai*) est totalement exclue (SAKAI 2004).

(42) #Kono inu wa (sinno) neko da.  
ce chien TOP (vrai) chat COP  
Lit: Ce chien est un (vrai) chat.

Même si le chien en question a certaines des caractéristiques d'un chat, l'énoncé (42) est exclu dans la mesure où le chien n'est pas littéralement un chat. Dans ce contexte, il faut recourir à des énoncés tels que (43) et (44).

(43) Are wa inu zya nai!  
ce TOP chien COP NEG  
Lit: Ce n'est pas un chien !

(44) Kono inu wa neko mitai da.  
ce chien TOP chat on-dirait COP  
Lit: Ce chien, on dirait un chat.

Dans (43), la description du sujet et celle de l'attribut sont compatibles, à la différence de (42), dans la mesure où le pronom démonstratif *are* est dénué de tout contenu descriptif. Dans (44), elles sont contradictoires, mais la locution *mitai* (on dirait) implique que la proposition exprimée par la complétive n'est pas vraie. Ce que dit (44) est que si l'on considérait le chien en question comme un chat, on pourrait bien expliquer son comportement bizarre.

Il en va de même pour la négation d'un énoncé tautologique. Au lieu de (31) et (32), on émettrait plutôt des énoncés comme (45-48).

(45) Are wa Pierre zya nai!

ce TOP P COP NEG

Lit: Ce n'est pas Pierre!

(46) Kore wa Saddam Hussein zya nai!

ce TOP S.H. COP NEG

Lit: Ce n'est pas Saddam Hussein!

(47) Kyoo wa Pierre ga Pierre zya nai mitai da

aujourd'hui TOP P NOM P COP NEG on-dirait COP

Lit: On dirait que Pierre n'est pas Pierre aujourd'hui.

(48) Kono eiga de wa Saddam Hussein ga

ce film dans TOP S.H. NOM

Saddam Hussein zya nai mitai da.

S.H. COP NEG on-dirait COP

Lit: On dirait que Saddam Hussein n'est pas Saddam Hussein dans ce film.

#### 3.4.4. L'introducteur adnominal

Au sous-chapitre précédant, nous avons présenté deux procédés permettant de contourner la contradiction entre la description du sujet et celle de l'attribut. Le premier consiste à utiliser des descriptions compatibles, comme en (43), et le deuxième à recourir à la locution *mitai* (on dirait), comme en (44). En fait, cette contradiction peut être tolérée si l'on utilise un introducteur adnominal.

Les énoncés (49) et (50) sont acceptables et équivalents aux énoncés (45-48).

(49) Kyoo            no Pierre wa Pierre dewa nai.  
          aujourd'hui GEN P TOP P COP NEG  
Lit: Le Pierre d'aujourd'hui n'est pas Pierre.

(50) Kono eiga no Saddam Hussein wa  
          ce film GEN S.H. TOP  
          Saddam Hussein dewa nai  
          S.H. COP NEG

Lit: Le Saddam Hussein de ce film n'est pas Saddam Hussein.

Dans (49) et (50), l'introducteur de l'espace M2 apparaît comme modificateur adnominal, la description du nominal sujet étant représentée comme *X de M2*. Celle-ci identifie l'élément a' du schéma (11) de la manière suivante: la tête X décrit le X du DCG et identifie son correspondant, qui se trouve dans l'espace M2, par le biais du Principe d'Identification ou du Principe d'Accès (51) proposé par FAUCONNIER (1984 : 16).

(51) Si deux objets (au sens le plus général), a et b, sont liés par une fonction pragmatique  $F (b = F (a))$ , une description de a,  $d_a$ , peut servir à identifier son correspondant b [...]

#### 4. CONCLUSION

Dans cet article, nous avons d'abord présenté un schéma interprétatif universel qui s'applique à l'énoncé tautologique *X est X* et à sa négation *X n'est pas X*. L'énoncé *X est X* affirme la ressemblance entre deux occurrences de l'individu X, et l'énoncé *X n'est pas X* nie cette ressemblance.

Nous avons ensuite présenté quelques différences que présentent le français et le japonais en ce qui concerne les énoncés tautologiques. Tout en respectant le schéma interprétatif universel que nous avons proposé, chaque langue présente des caractéristiques qui lui sont propres.

**ABRÉVIATIONS**

ACC: accusatif

C: connecteur

COP: copule

DCG: domaine de connaissances générales

DD: domaine du discours

GEN: génitif

Lit: traduction littérale

NEG: négation

PER: perfectif

PROG: progressif

TOP: topique

#: L'expression en question est syntaxiquement bien formée mais est bizarre du point de vue sémantique.

**RÉFÉRENCES**

CADIOT, P. et F. NEMO (1997). "Analytique des doubles caractérisations", *Sémiotique* 13.

GRICE, P. (1975). "Logic and conversation", *Syntax and semantics* 3, Academic Press.

FAUCONNIER, G. (1984). *Espaces mentaux*, Paris, Minuit.

FAUCONNIER, G. (1997). *Mappings in thought and language*, Cambridge, Cambridge University Press.

KURODA, S. (1985). "La sémantique des démonstratifs japonais", *Linguisticae investigationes* IX-1.

MONTAGUE, R. (1974). *Formal philosophy: Selected papers of Richard Montague*, R. THOMASON (ed.), New Haven, Yale University Press.



LEVINSON, S. (1983). *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press.

LYONS, J. (1977). *Semantics*, Vol 2, Cambridge, Cambridge University Press.

SAKAI, T. (2004). "Connexions trans-spatiales et énoncés tautologiques en japonais", *Thèse de doctorat*, Université Paris 8, Saint-Denis.

WIERZBICKA, A. (1987). "Boys will be boys: 'Radical semantics' and 'Radical pragmatics'", *Language* 63.